

CAMEROUN

Environnement opérationnel

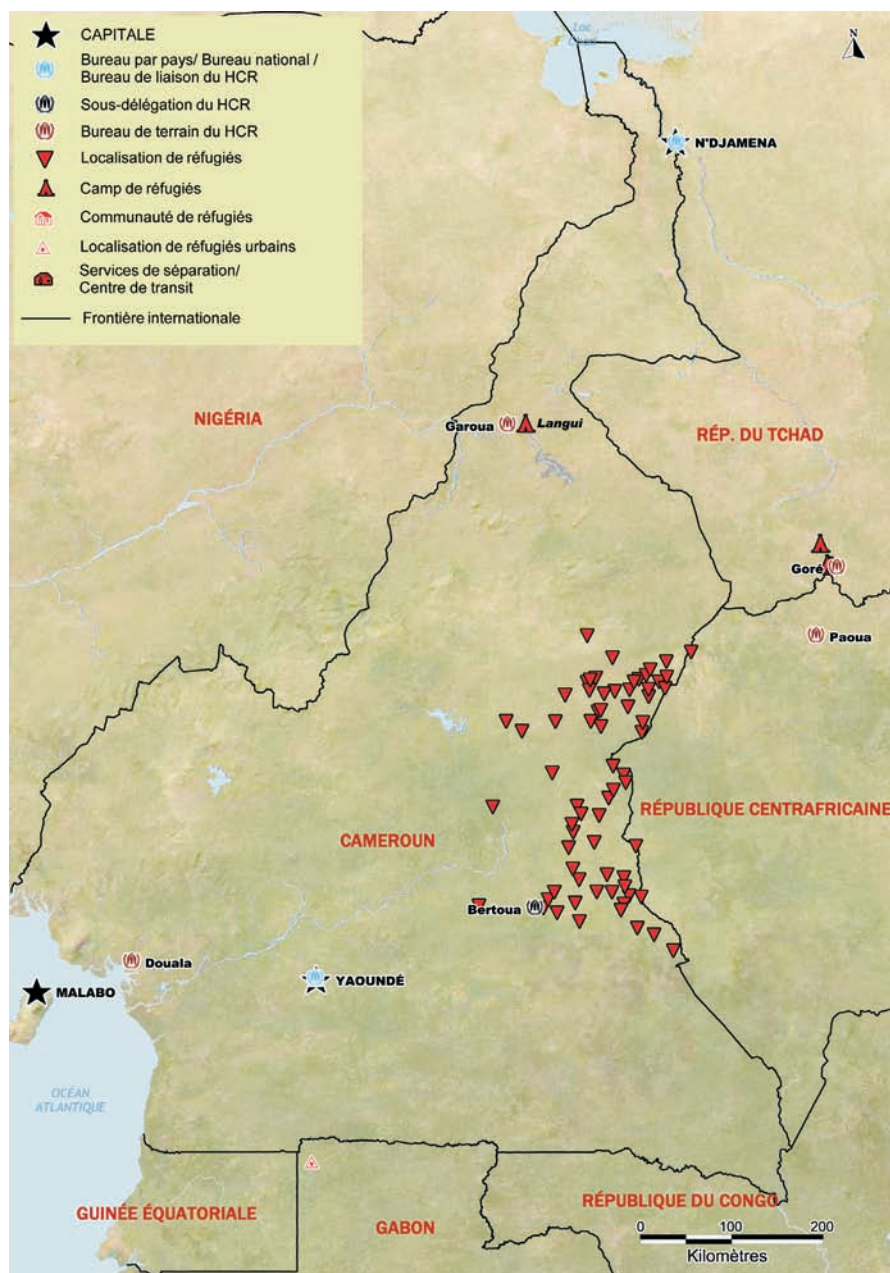
Contexte

En dépit de la crise économique et de quelques tensions socio-politiques dues à un taux de chômage élevé et à la hausse du coût de la vie, le Cameroun demeure une destination de choix pour bon nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile originaires de l'Afrique centrale et des Grands Lacs. Même dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, où la sécurité était précaire, la situation s'est sensiblement améliorée depuis le déploiement de forces gouvernementales. En revanche, le cadre juridique de protection des réfugiés n'est pas totalement en vigueur, puisqu'on attend la mise en œuvre d'un décret portant création d'une Commission d'admissibilité et de recours.

En coopération avec les autorités camerounaises, le HCR offre une protection internationale et une aide humanitaire à plus de 100 000 personnes relevant de sa compétence, dont environ 14 000 réfugiés et demandeurs d'asile résidant dans des zones urbaines et 80 900 réfugiés centrafricains vivant dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est. Les réfugiés ont les mêmes droits que la population d'accueil camerounaise, concernant l'accès aux services essentiels.

Besoins

Bien que les services de protection et d'assistance humanitaire se soient améliorés, il faut encore remédier à plusieurs lacunes. La malnutrition est très répandue chez les enfants de moins de cinq ans et chez les



Chiffres prévisionnels pour le Cameroun

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Rép. centrafricaine	105 500	105 500	110 000	110 000
	Tchad	8 400	8 400	7 500	7 500
	Rwanda	1 600	1 600	1 000	1 000
	Pays divers	4 600	4 600	5 000	5 000
Demandeurs d'asile	Rép. centrafricaine	200	200	200	200
	Tchad	150	150	150	150
	Guinée	50	50	50	50
	Pays divers	100	100	100	100
Total		120 600	120 600	124 000	124 000



Le HCR vient en aide aux Mboros originaires de République centrafricaine qui se réfugient au Cameroun, notamment en forant des puits pour leur fournir de l'eau.

HCR / F. NOY

femmes enceintes, tandis que les services de santé primaire mis à la disposition des réfugiés urbains sont insuffisants.

Les réfugiés urbains doivent subvenir à la plupart de leurs besoins essentiels. Ils vivent habituellement dans des logements insalubres et n'ont pas accès à un volume suffisant d'eau potable. Il est nécessaire de prodiguer une aide financière continue aux réfugiés les plus vulnérables, notamment aux personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques. La plupart des personnes relevant de la compétence du HCR ont en outre besoin d'une assistance dans le secteur des abris.

Dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, le niveau sanitaire général demeure inférieur aux normes. Certains centres de santé sont sous-équipés et les réfugiés doivent parcourir de longues distances pour se rendre dans des structures médicales. Le taux de morbidité demeure élevé au sein de la population réfugiée et

le taux de vaccination des enfants est bien inférieur à la moyenne nationale.

La sécurité alimentaire pose un problème critique dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, où quelque 80 900 réfugiés centrafricains sont dans un état de forte dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire. Les dernières évaluations révèlent que 11,6 pour cent des réfugiés souffrent de malnutrition et que 2,2 pour cent d'entre eux sont atteints de malnutrition aiguë.

Stratégie et activités en 2011

Dans les zones urbaines, le HCR continuera d'assurer la protection internationale des réfugiés, ainsi que la détermination de leur statut. Le Haut Commissariat s'attachera à renforcer la capacité de ses partenaires gouvernementaux afin de faciliter le transfert progressif des responsabilités en matière de détermination du statut et de délivrance de papiers aux autorités camerounaises. En raison de l'application possible de la clause de cessation aux réfugiés rwandais, le HCR continuera de promouvoir leur rapatriement. L'Organisation cherchera en outre à rapatrier, de leur plein gré et dans de bonnes conditions de sécurité, d'autres populations réfugiées et proposera aux réfugiés qui ont des besoins de protection ou médicaux spécifiques d'être réinstallés.

Le Haut Commissariat recommandera aux autorités d'accorder des permis de séjour aux réfugiés de longue date résidant en milieu urbain. L'accent sera également mis sur la

Objectifs et cibles prioritaires

Environnement de protection favorable

- Le cadre national de protection est renforcé.
 - ☞ Grâce à un travail de promotion, la loi sur les réfugiés est appliquée avec plus de vigueur et les droits des réfugiés sont mieux connus.
 - ☞ Les autorités locales sont formées pour assurer une protection.

Procédures de protection équitables

- Les demandeurs d'asile ont accès à des procédures efficaces et équitables de détermination du statut de réfugié.
 - ☞ Tous les demandeurs d'asile ont accès à des procédures rapides et équitables de détermination de leur statut.
- Les populations relevant de la compétence du HCR sont enregistrées et reçoivent des documents d'état civil.
 - ☞ Tous les réfugiés et les demandeurs d'asile sont enregistrés et les nouveau-nés reçoivent des certificats de naissance.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Prévenir et contrer la violence sexuelle et sexiste.

Besoins et services essentiels

- La sécurité alimentaire est améliorée.
 - ☞ Au moins 10 pour cent des réfugiés centrafricains parviennent à la sécurité alimentaire.
- Fournir des articles domestiques et d'hygiène de base.
 - ☞ Toutes les femmes en âge de procréer reçoivent chaque mois des protections périodiques.

- La capacité des structures de santé locales est renforcée.
 - ☞ Tous les réfugiés ont accès à des soins médicaux de qualité.
- Aider les personnes vivant avec le VIH et le sida.
 - ☞ Tous les réfugiés vivant avec le VIH et le sida bénéficient d'une assistance.
- L'accès des enfants et des adolescents à l'enseignement est favorisé.
 - ☞ Au moins 60 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés dans le primaire.
- Les groupes qui ont des besoins particuliers sont assistés.
 - ☞ Tous les réfugiés urbains ayant des besoins spécifiques reçoivent une assistance adéquate.

Participation et autogestion communautaires

- Améliorer l'autosuffisance des réfugiés
 - ☞ Avec l'aide du HCR, quelque 200 réfugiés urbains organisent et entreprennent avec succès des activités génératrices de revenus.

Solutions durables

- Le rapatriement librement consenti est encouragé.
 - ☞ Un millier de réfugiés tchadiens sont rapatriés de Langui.
- Des possibilités de réinstallation sont offertes aux personnes qui ont des besoins particuliers.
 - ☞ Quelque 400 réfugiés ayant des besoins particuliers sont réinstallés.

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	5
□ Effectifs totaux	83
Internationaux	7
Nationaux	43
VNU	21
Autres	12

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

ONG :

Africa Humanitarian Action
Agence adventiste de secours et de développement
Association de lutte contre les violences faites aux femmes
International Medical Corps
International Relief and Development
Plan International
Première Urgence
Public Concern

Autres :

Croix-Rouge camerounaise
Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
PAM

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation
Ministère des Affaires sociales
Ministère de l'Éducation de base
Ministère des Enseignements secondaires
Ministère de la Santé publique
Ministère des Relations extérieures
Présidence de la République (sécurité nationale et forces armées)

Autres :

FAO
FNUAP
OIM
OMS
PNUD
UNESCO
UNICEF
UNIFEM

prise en charge des besoins essentiels des réfugiés et sur l'amélioration de certains services, concernant par exemple la santé, l'éducation, l'accompagnement en matière de VIH et du sida ainsi que l'assistance aux personnes qui ont des besoins particuliers. À cet égard, l'Organisation continuera à veiller à ce que les enfants réfugiés aient accès à l'enseignement primaire et secondaire dans les zones urbaines. Certains réfugiés suivant des études supérieures bénéficieront de bourses.

Le HCR prévoit de rapatrier un millier de réfugiés tchadiens de leur plein gré et dans de bonnes conditions de sécurité. Il entend renforcer les services sociaux et rechercher des possibilités d'intégration sur place pour ceux qui resteront au camp de Langui. Les infrastructures du camp se sont améliorées et certains réfugiés vivent à présent dans des abris semi-durables. Le Haut Commissariat poursuivra ses efforts pour améliorer les abris des réfugiés demeurés dans le camp.

Le programme d'assistance en faveur des réfugiés centrafricains vivant dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est entre dans une phase critique, car l'aide alimentaire prodiguée par le PAM cessera à la fin de l'année 2010. En 2011, la stratégie du HCR visera à mettre en place des activités génératrices de revenus et des projets d'autonomisation communautaire afin d'aider les réfugiés à subvenir à leurs besoins alimentaires et d'appuyer la transition entre les secours d'urgence et l'autosuffisance. Le HCR procèdera également à des distributions ciblées de rations alimentaires aux réfugiés vulnérables.

L'Organisation poursuivra ses efforts pour assurer l'accès des réfugiés à l'éducation et aux soins de santé primaire. Une attention particulière sera accordée aux programmes de sensibilisation et de prévention afin de lutter contre le VIH et le

sida, ainsi que la violence sexuelle et sexiste. Pour s'attaquer à la situation des enfants réfugiés sans papiers nés au Cameroun, le HCR continuera à sensibiliser les parents sur la nécessité de se procurer des pièces d'état civil, aidera les autorités camerounaises à délivrer des certificats de naissance et facilitera au besoin les procédures pour solliciter une décision de justice.

Le Haut Commissariat fera campagne pour l'intégration sur place des réfugiés nigériens qui vivent dans les régions de l'Adamaoua et du Nord-Ouest et se concentrera également sur les possibilités de naturalisation qui s'offrent à ces réfugiés.

○ Contraintes

La situation sécuritaire dans certains secteurs des provinces de l'Est et de l'Adamaoua demeure préoccupante. En outre, les réfugiés urbains ne peuvent parvenir à l'autosuffisance, en raison de la conjoncture socio-économique difficile que connaît le pays.

Les réfugiés centrafricains sont installés dans plus de 70 sites, dispersés sur un territoire de plus de 30 000 kilomètres carrés. Le mauvais état des routes et les difficultés d'accès des réfugiés et des populations d'accueil à certains services essentiels, tels que l'approvisionnement en eau et les soins médicaux, entravent encore la capacité de protection et d'assistance du HCR vis-à-vis des personnes qui relèvent de sa compétence.

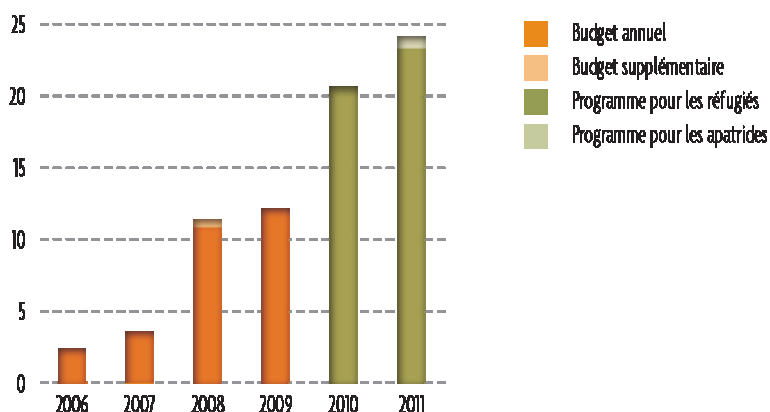
| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

Les opérations du HCR sont mises en œuvre en collaboration avec le Gouvernement camerounais, des partenaires opérationnels et des partenaires

Budget du HCR au Cameroun 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



d'exécution. Le Haut Commissariat entend également coopérer avec le PAM, l'UNICEF, le PNUD et la FNUAP dans des domaines tels que la distribution de vivres, la sécurité alimentaire, l'appui nutritionnel et la santé maternelle.

Les réunions générales de coordination organisées chaque mois pour tous les programmes financés par le HCR se poursuivront, tout comme les réunions sectorielles tenues dans chaque bureau de terrain. Le HCR contribue à l'élaboration de programmes interorganisations et continuera de participer à l'exécution des activités relevant du PNUAD.

Un forum sur la prévention des crises humanitaires, présidé par le HCR, se réunit tous les trimestres et tient des réunions extraordinaires si les circonstances

l'exigent. Le forum regroupe des institutions onusiennes telles que le HCR, le PAM, l'UNICEF et l'OMS, ainsi que le Mouvement de la Croix-Rouge.

Informations financières

L'afflux régulier de réfugiés au Cameroun depuis 2006, principalement originaires du Tchad et de la République centrafricaine, a entraîné une augmentation du budget des opérations du HCR dans le pays. Les lacunes décelées lors de l'évaluation des besoins globaux avaient principalement trait à la prise en charge des besoins élémentaires et à l'accès aux services essentiels. Ces besoins ont été intégrés au budget 2011, qui s'élève à 23,9 millions de dollars E.-U.

Budget 2011 pour le Cameroun (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Instruments régionaux et internationaux	0	19 563	19 563
Cadre juridique national	156 916	95 645	252 561
Cadre administratif national	175 713	0	175 713
Prévention de l'apatridie	0	184 982	184 982
Coopération avec les partenaires	1 089 318	62 797	1 152 116
Politiques de développement national	41 394	0	41 394
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	24 476	0	24 476
Protection de l'environnement	144 487	0	144 487
Sous-total	1 632 304	362 988	1 995 291
Procédures de protection équitables			
Enregistrement et établissement de profils	484 913	0	484 913
Détermination de statut juste et efficace	483 126	0	483 126
Regroupement familial	90 218	0	90 218
Documents individuels	171 433	0	171 433
Documents d'état civil	326 462	136 889	463 351
Sous-total	1 556 152	136 889	1 693 041
Protection contre la violence et l'exploitation			
Impact sur les communautés hôtes	126 112	0	126 112
Système de gestion de la sécurité communautaire	46 222	0	46 222
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	420 561	0	420 561
Protection des enfants	120 133	0	120 133
Détention non arbitraire	212 390	0	212 390
Accès aux solutions juridiques	66 785	0	66 785
Sous-total	992 203	0	992 203

Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- Il ne sera pas possible d'enregistrer tous les demandeurs d'asile et de leur délivrer des documents en temps voulu ; certains seront de ce fait considérés comme des immigrants en situation irrégulière et s'exposeront à des poursuites.
- Les nouveau-nés ne recevront pas de pièces d'état civil.
- La malnutrition augmentera chez les enfants réfugiés.
- Les délais de détermination du statut s'allongeront, ce qui produira un arriéré de demandes d'asile non traitées.
- Certaines structures éducatives et médicales ne recevront pas de fournitures, ni d'équipements de base.
- Une centaine d'agents de santé intervenant dans les domaines de la santé génésique ainsi que du VIH et du sida ne bénéficieront pas d'ateliers de formation.
- Quelque 42 centres de santé primaire ne seront pas équipés d'incinérateurs.
- Au moins 10 centres de santé ne bénéficieront pas des programmes minimum contre le VIH et le sida (précautions universelles, transfusions sanguines sans risque, distribution de préservatifs, prévention et traitement des maladies opportunistes)
- La formation des réfugiés à la gestion des petites entreprises sera limitée.

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	TOTAL
Besoins élémentaires et services essentiels			
Sécurité alimentaire	198 506	0	198 506
Nutrition	371 999	0	371 999
Eau	897 779	0	897 779
Abris et autres infrastructures	248 320	0	248 320
Articles ménagers et d'hygiène de base	1 072 455	0	1 072 455
Soins de santé primaire	2 254 788	0	2 254 788
VIH et sida	461 078	0	461 078
Éducation	1 952 672	0	1 952 672
Services d'assainissement	556 424	0	556 424
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	566 456	0	566 456
Sous-total	8 580 476	0	8 580 476
Autogestion et participation communautaires			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	252 122	84 256	336 377
Autogestion de la communauté et représentation équitable	282 297	0	282 297
Gestion et coordination des camps	48 973	0	48 973
Autosuffisance et moyens d'existence	2 731 632	0	2 731 632
Sous-total	3 315 023	84 256	3 399 279
Solutions durables			
Stratégie de solutions durables	64 410	0	64 410
Retour volontaire	709 603	0	709 603
Réinstallation	425 868	0	425 868
Appui à l'intégration sur place	1 530 727	0	1 530 727
Réduction des cas d'apatridie	0	165 085	165 085
Sous-total	2 730 608	165 085	2 895 693
Relations extérieures			
Mobilisation des ressources	27 335	0	27 335
Partenariats	91 918	77 843	169 761
Information publique	96 617	59 046	155 663
Sous-total	215 870	136 889	352 759
Logistique et appui aux opérations			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	2 197 671	0	2 197 671
Gestion de programme, coordination et appui	1 614 220	176 893	1 791 113
Sous-total	3 811 892	176 893	3 988 785
Total	22 834 527	1 063 000	23 897 527
Budget 2010 révisé	20 661 773	0	20 661 773